



Enseignements Complémentaires et d'Ouverture (ECO) : Intégrer les personnes en situation de handicap, une richesse pour les organisations

Objectif(s) : La loi de 2005 sur le handicap donne aux entreprises un rôle moteur dans l'insertion des personnes handicapées. Elle porte également un regard nouveau sur cette population en insistant sur la diversité et la richesse de cette ressource pour consolider le capital humain des organisations. L'insertion des personnes en situation de handicap physique, mental ou psychique est aussi un enjeu de société. Elle s'inscrit dans la démarche citoyenne des entreprises.

De nombreuses missions handicap dans les grandes organisations ont été créées, les collectivités territoriales et les structures d'état offrent également des appuis importants pour assurer cette mission d'intégration. Au delà de ces structures formelles, les organisations s'interrogent sur le management quotidien de ces hommes et de ces femmes présentant des spécificités. Afin que les futurs managers des formations IUP management des services puissent prendre en charge ses situations, adapter les environnements de travail, dépasser les déficiences par le recours aux TIC et mieux appréhender les réponses aux questionnements nouveaux que pose l'insertion, l'UE propose de donner un nouveau regard sur le handicap aux personnes non handicapées, de les initier aux problématiques du handicap et de l'intégration dans une perspective citoyenne et dans le cadre de la loi de 2005

Contenus –thèmes développés :

Thèmes abordés	Dates 2011-12	Horaires
1. Questionner les handicaps : des représentations aux différents savoir-être	30 janvier	14h-17h
2. Hétérogénéité des situations de Handicap et incidences pour l'insertion	13 février	14h-17h
3. Les facettes de l'intégration : scolaire, universitaire, entreprise et sociétal	12 mars	14h-17h
4. a). Histoire des handicaps – Evolutions des mentalités et des représentations b). La loi, les obligations, les acteurs majeurs (les parties prenantes ?) – le rôle de l'Etat, des collectivités, des associations	26 mars	14h-17h
5. Méthodologie pour préparer les dossiers	21 mai	14h-17h (**)
6. Entreprise et situations de handicap – (cellule handicap d'une grande entreprise et témoignage d'une personne en situation de handicap)	4 juin	14h-17h
7. EXAMEN -Soutenance devant un jury	18 juin	14h-16h

(**) Dédoublément

Compétences visées :

A l'issue de la formation, les étudiants seront en mesure d'être des acteurs responsables des formes et des enjeux de l'intégration des personnes handicapées dans le cadre fixé par la loi de 2005

Mode d'évaluation :

Période	Forme	Durée
Fin	- Rédiger un mini-dossier (moins de 4 pages) sur un thème choisi par l'étudiant sur une liste d'une trentaine de sujets proposés par les intervenants de l'UE - Oral de 5 mn (environ) + questions devant un jury –Oral par groupe de 10 étudiants en fonction du nombre d'inscrits. L'étudiant est présent pendant les 2 h de soutenances de son groupe.	10/15 mn pour l'oral

Références bibliographiques :

- ALTER, *Revue européenne de recherche sur le handicap*, Éditions Elsevier Masson (voir ScienceDirect).
- La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, Suresnes, INS-HEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés).

www.handicap.gouv.fr, www.cnsa.fr, www.agefiph.fr,

Pré requis : aucun

Parcours : Licence Master 1 Master 2 ouverts aux parcours IUP Management des services et Master spécialité Protection sociale et réseau de santé

Semestre : 1 2

Nombre de crédits : 1

Nombre d'heures : 20